

0_Table_1634_17.jpg

TABLE.

Declaration du Roy, portant deffense à ses
suiets d'entreprendre sur les Espagnols &
Portugais au deça du premier Meridien. 712

Du Inbilé à Paris. 716

*De la closture & adionction à la ville de Pa-
ris, des fauxbourgs saint-Honoré, Mont-
martre, & Villeneuve.* 718

Diverses Ambassades. 738

De l'Empereur, des Cantons Catholiques, &
du Roy de Dannemarc, en France. Du Roy à
Rome & en Suisse. Le sieur Bolognety Non-
ce ordinaire de sa Sainteté en France. Re-
tour du Cardinal Bichy à Rome. Ambassa-
deurs extraordinaires de Hollande. Le sieur
d'Avau Ambassadeur en Dannemarc, &c. Le
Comte de Schombourg Ambassadeur d'Alle-
magne. Le Comte de saint Maurice Ambas-
sadeur de Sauoye. Ambassadeurs de Suede &
Allemagne. Le Milord Fidlin, Ambassadeur
d'Angleterre. Le sieur Mazarini, Nonce ex-
traordinaire du Pape en France. Ambassa-
deurs des Cantons Protestans.

*Des Possédées Religieuses & rsulines de Lou-
dun.* 746

Etablissement desdites Religieuses à Lou-
dun. Mort du Directeur de leurs consciences.
Grandier brigue la superiorité & direction
desdites Religieuses. Religieuses possédées
du Diable. Aparitions de Spectre à vne d'icel-
les. Les autres Religieuses importunées de
semblables visions. Procez verbal des posse-
dées. seconde & troisieme possession des fil-
les Religieuses. Exorcisme desdites Religieu-
ses. Commission ou mandat de l'Euesque de
Poitiers pour cet effet. Les Diables quittent
lesdites Religieuses. Assistance de Medecins
& Chirurgiens. Rapports des Medecins &

Tome 20.

6

0_Table_1634_18.jpg



0_Table_1635_01.jpg

TABLE.

Puylaurens & du Comte de Guiche. 879
Le sieur de Puylaurens fait Duc & Pair de France.

M. DC. XXXV.

LE Duc de Puylaurens, les sieurs de Fargis, & du Coudray-Montpensier arrestez prisonniers. 881

Lettre du Roy aux Gouverneurs des Prouinces sur la detention du Duc de Puylaurens. Gardes en la maison du Duc. Inuentaie faite de tous ses papiers. Les sieurs Senantes freres arrestez prisonniers. Mort du Duc de Puylaurens. Son epitaphe.

Le sieur Tonnelier Prestre convaincu de crime de leze Maisté. 887

Accuse la Dame de Grauelle. Est executé à mort, & la Dame de Grauelle à finir ses iours en prison.

De la prise de Philipsbourg. 889

Description de Philipsbourg. Repris par les Imperiaux.

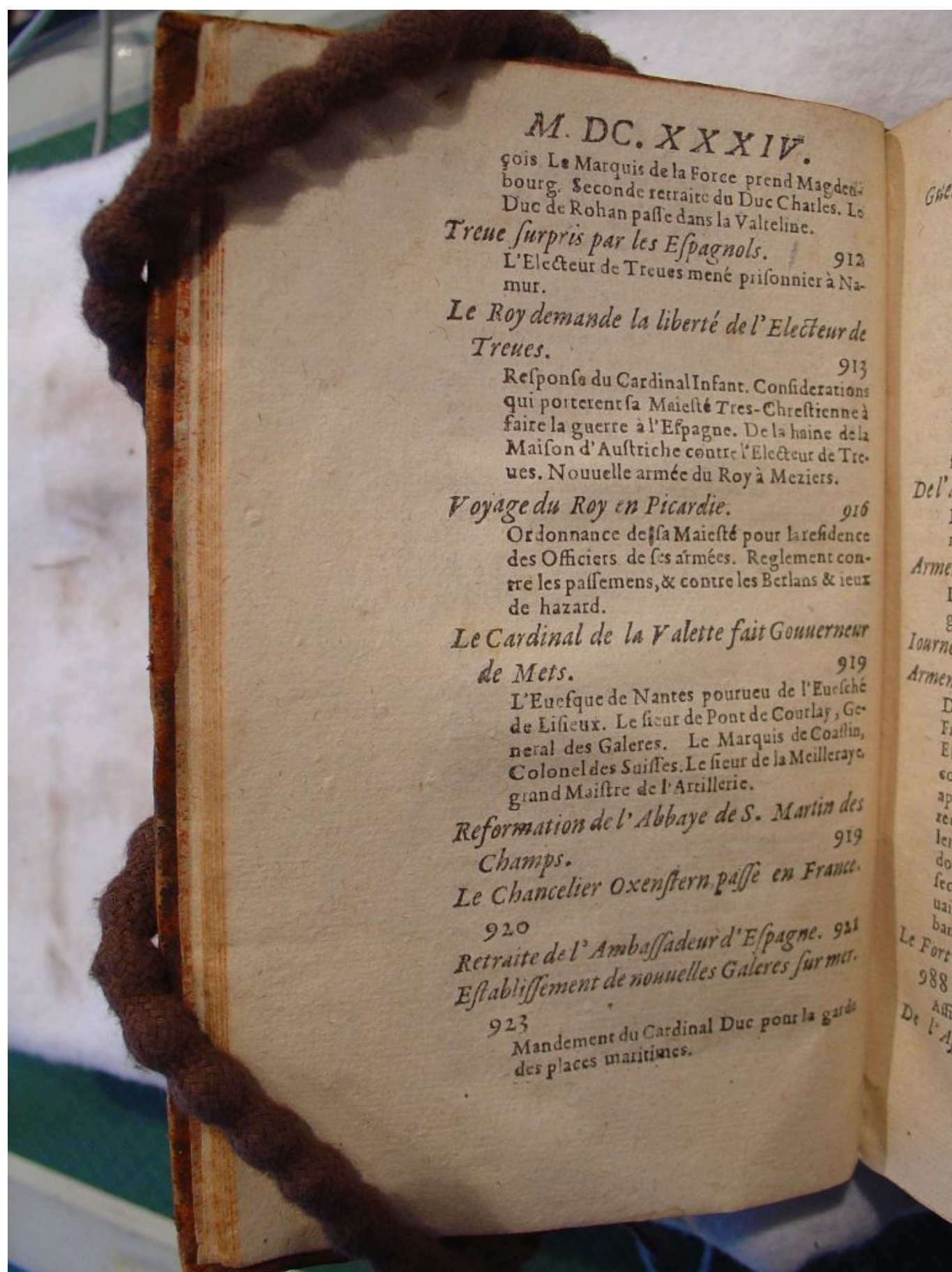
Spire pris par les Imperiaux, & repris par les François. 902

Separation des armées Françoisse & Suedoise. 903

Le Duc de Rohan passe dans l'Alsace. Retraite du Duc Charles de Lorraine. Deffaite d'Imperiaux par le Marquis de Bourbonne. Entreprise des Lorrains sur les François a leur confusion. Roufac, & Enkles pris par les François.

ẽ ij

0_Table_1635_02.jpg



0_Table_1635_03.jpg

TABLE.

Guerre declarée au Roy d'Espagne. 928

Procez verbal du Heraut enuoyé par le Roy au Cardinal Infant pour cet effet. Declaration du Roy sur l'ouverture de la guerre contre le Roy d'Espagne. 933. Manifeste sur la Declaration de la guerre contre l'Espagne. 948. Commerce rompu entre les François & les Espagnols. Retraite des Secretaires d'Ambassade de Flandres & d'Espagne. Retour du Comte de Barault Ambassadeur de France en Espagne. Le sieur Peny Secretaire de l'Ambassade de France en Espagne, arrêté prisonnier en Espagne.

De l'armée du Roy pour la Flandre. 663

Les François prennent le Chasteau d'Orcimont.

Armement des Espagnols. 964

Le Prince Thomas, General de l'armée Espagnole.

Journée, ou bataille d'Auein. 665*Armement des Hollandois.* 972

Demarche de leur armée. Toignent l'armée Françoisé auprez de Maestric. Entreprise des Espagnols sur le Fort des Philipines, à leur confusion. Demarche de l'armée Françoisé apres la bataille d'Auein. Le Cardinal Infant recule deuant les François & Hollandois. Tillemont pillé & sacagé. Les François & Hollandois assiegent Louvain. Picolomini vient au secours de Flandres. Levée du siege de Louvain. Sortie des armées vnies hors du Brabant.

Le Fort de Schenk pris par les Espagnols. 988

Assiégré par les François & Hollandois.
De l'Assemblée generale du Clergé de
é lij

0_Table_1635_04.jpg



Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan